

MODALITES D'ORGANISATION THEORIQUES ET PRATIQUES

Horaires d'ouverture du bureau et de code en salle

En illimité toute la journée (6 mois)

<u>LUNDI</u>	FERME
<u>MARDI</u>	10H – 12H et 15H – 19H
<u>MERCREDI</u>	10H – 12H et 14H – 19H
<u>JEUDI</u>	10H – 12H et 14H – 19H
<u>VENDREDI</u>	10H – 12H et 14H – 19H
<u>SAMEDI</u>	10H – 13H

Contact : Mr Ferroudj (gérant et responsable pédagogique)

Tel : 04.74.62.38.62

Mail : autoecole.autonome@gmail.com

FORMATION THEORIQUE :

Lors de l'inscription, l'élève a le choix entre plusieurs formules pour l'apprentissage du code de la route.

Il peut en choisir une seule, ou les cumuler.

1) Formule code internet :

Cette formule donne droit à un accès de 150 séries de questions/réponses. L'élève reçoit ses identifiants au préalable, afin de se connecter en toute sécurité. Les séries sont accessibles 7j/7j, 24h/24h.

Ces séries sont réparties de 2 façons :

- Série d'entraînement
- Série examen blanc

Les thématiques sont les suivantes :

- Circulation routière

- Conducteur
- Route
- Les autres usagers
- Règlementation
- Premiers secours
- Précautions
- Mécanique
- Équipements de sécurité
- Environnement

Après avoir lu son livre de code l'élève peut commencer à travailler sur les séries d'entraînement, et quand il se sent prêt, il peut passer aux séries d'examen blanc,

L'élève se forme seul, avec des autocorrections en ligne.

L'auto-école dispose d'un accès permettant de suivre les progrès de l'élève. Ce qui permet de guider l'élève pour le passage à l'examen,

2) Formule agence

Pendant les périodes d'ouverture des bureaux, nous proposons des séries de code de la route, en illimité (6 mois) **ET**

Tous les Mercredis de 17h à 19h des séances de correction animées
et expliquées par un enseignant.

Une réservation est obligatoire pour chaque élève.

3) Formule 3 jours

**Cette formule accélérée, se concentre sur 3 jours pleins (10h-17h), en
agence**

Pendant les vacances scolaires.

Une réservation est obligatoire pour chaque élève.

Durant ces 3 jours nous proposons des cours de code sur les thématiques de la signalisation, les priorités, les feux.....

L'enseignant est présent pendant les 3 jours et anime les cours. Des séries de questions sont proposées, avec les corrections expliquées par l'enseignant.

Le dernier jour de stage, l'enseignant propose des séries d'examen blanc.

FORMATION PRATIQUE :

Dès la réussite de l'examen théorique du code de la route, l'élève peut commencer les leçons de conduite (cours individuelle) et les RDV se font à l'auto-école

HORAIRES CONDUITES DE : LUNDI AU VENDREDI 8H-13H 14H-20H

SAMEDI 8H-13H

Un planning de conduite sera établi avec l'élève, selon ses disponibilités. Les heures de conduite peuvent être réservées par mail ou directement en agence.

En cas d'indisponibilité, l'élève doit nous prévenir **48hrs à l'avance (Jour ouvré)** pour annuler la séance de conduite.

Une séance de conduite dure 55 min. Au cours de cette séance :

- nous réalisons une évaluation statique pour déterminer quelles compétences travailler
- nous expliquons et développons les compétences par des exercices
- en fin de séance nous faisons un bilan sur les évolutions et progrès de l'élève.

Nous nous aidons de la fiche de suivi et du livret d'apprentissage pour formaliser et suivre l'avancement de l'élève dans son parcours d'apprentissage

L'ensemble des enseignants se réunit chaque mois pour faire le point sur l'évolution des différents élèves et ébaucher les plannings suivants.

En cas de difficultés, les parents peuvent être conviés à une séance de conduite afin de définir ensemble la suite de la formation.